

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Chaufontaine

Province: Liège  
 Secteur d'aménagement: LIEGE  
 Statut de la commune selon le SDER: Agglomération

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	762	29,8
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	18	0,7
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	63	2,5
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	41	1,6
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	12	0,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	30	1,2
	Terrains dévolus au transport	31	1,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,8	0
	Sous-total	958	37,5
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	59	2,3
	Prés et pâtures	614	24,0
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	536	21,0
	Terres vaines et vagues	118	4,6
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	3,8	0,1
	Sous-total	1.330	52,0
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		268	10,5
<b>Total</b>		<b>2.556</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

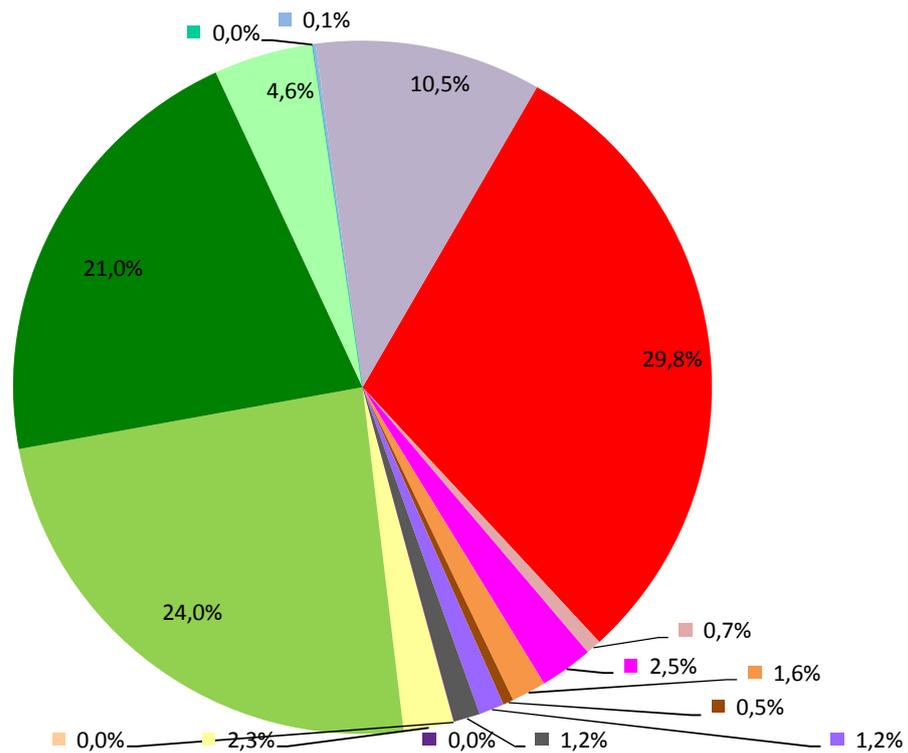
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

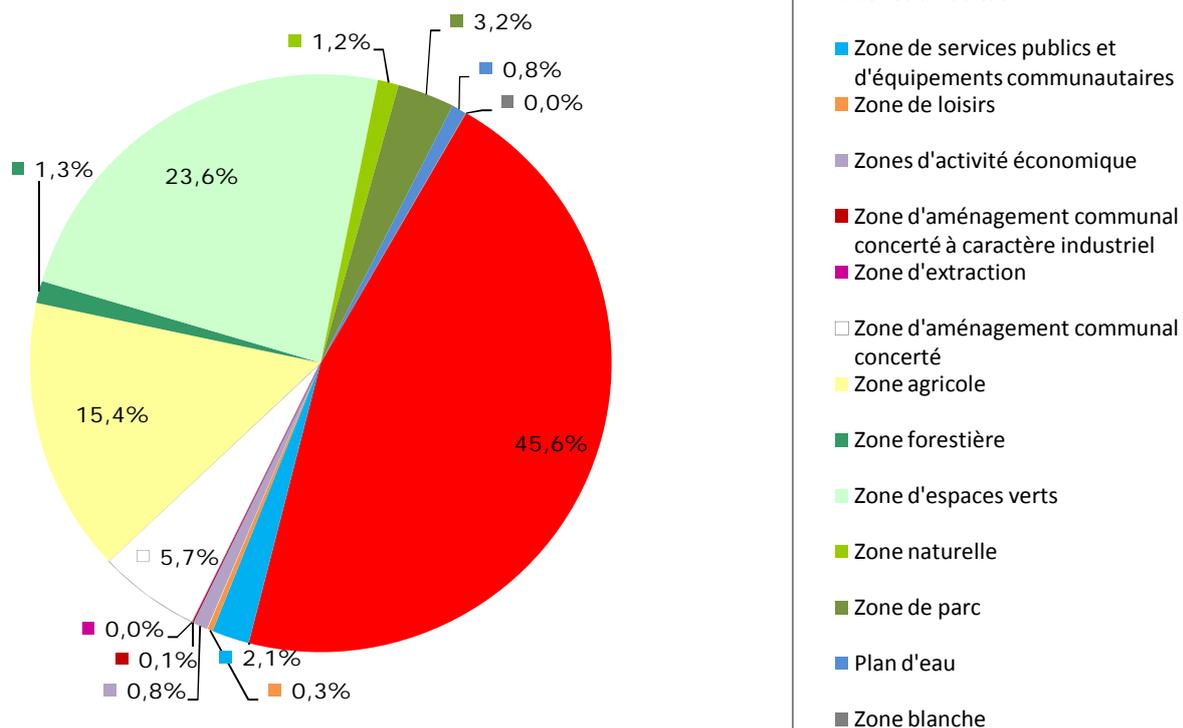


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.167	45,6
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	54	2,1
	Zone de loisirs	7,9	0,3
	Zones d'activité économique	22	0,8
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	1,5	0
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	1.252	49,0
Zone d'aménagement communal concerté		145	5,7
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	393	15,4
	Zone forestière	32	1,3
	Zone d'espaces verts	602	23,6
	Zone naturelle	30	1,2
	Zone de parc	81	3,2
	Plan d'eau	21	0,8
	Sous-total	1.159	45,3
Zone blanche		0,9	0
<b>Total</b>		<b>2.556</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

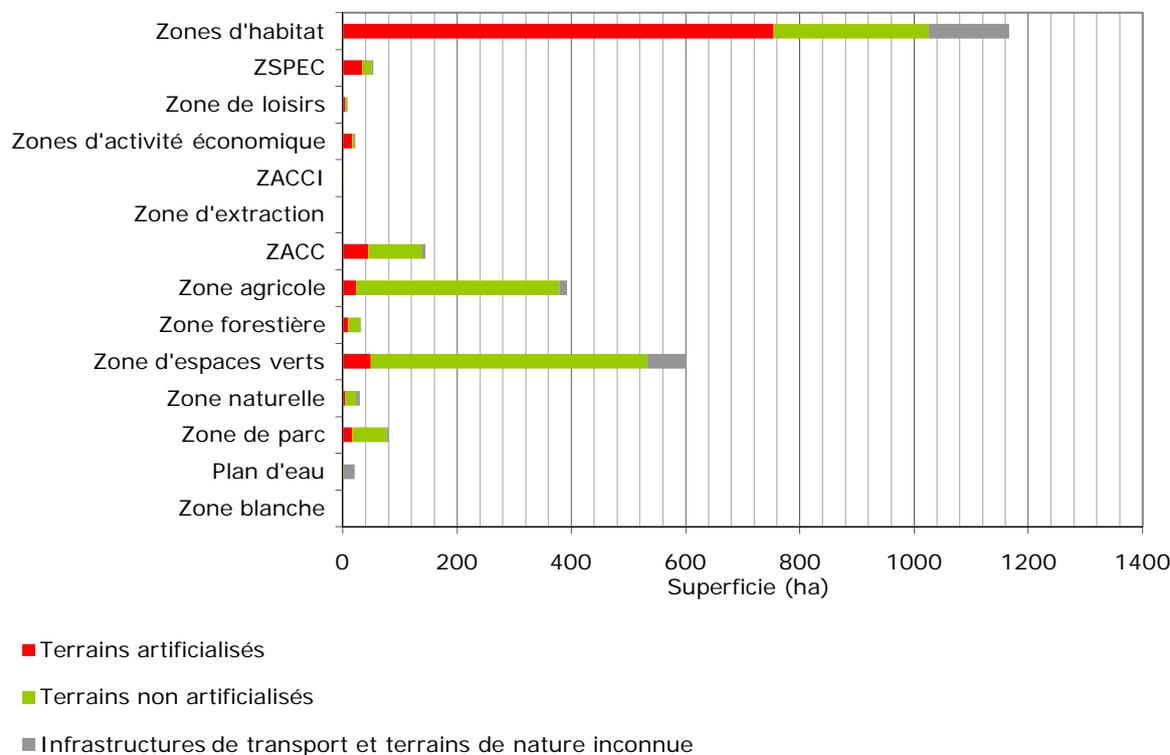
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	754	64,6	272	23,3	140	12,0	1.167
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	34	63,2	16	30,4	3,4	6,4	54
	Zone de loisirs	4,3	53,9	3,3	41,8	0,3	4,3	7,9
	Zones d'activité économique	17	77,5	2,9	13,3	2,0	9,2	22
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	0,9	60,2	0	-	0,6	39,1	1,5
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	810	64,7	295	23,5	147	11,7	1.252
Zone d'aménagement communal concerté		45	30,9	94	65,1	5,9	4,1	145
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	23	5,9	355	90,4	14	3,7	393
	Zone forestière	9,1	28,4	22	69,5	0,7	2,1	32
	Zone d'espaces verts	49	8,2	484	80,3	69	11,5	602
	Zone naturelle	4,2	14,0	18	61,5	7,4	24,5	30
	Zone de parc	17	20,7	60	74,8	3,6	4,5	81
	Plan d'eau	0,9	4,3	0,8	3,8	19	91,8	21
	Sous-total	104	8,9	941	81,2	115	9,9	1.159
Zone blanche		-	-	-	-	0,9	100	0,9
<b>Total</b>		<b>958</b>	<b>37,5</b>	<b>1.330</b>	<b>52,0</b>	<b>268</b>	<b>10,5</b>	<b>2.556</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



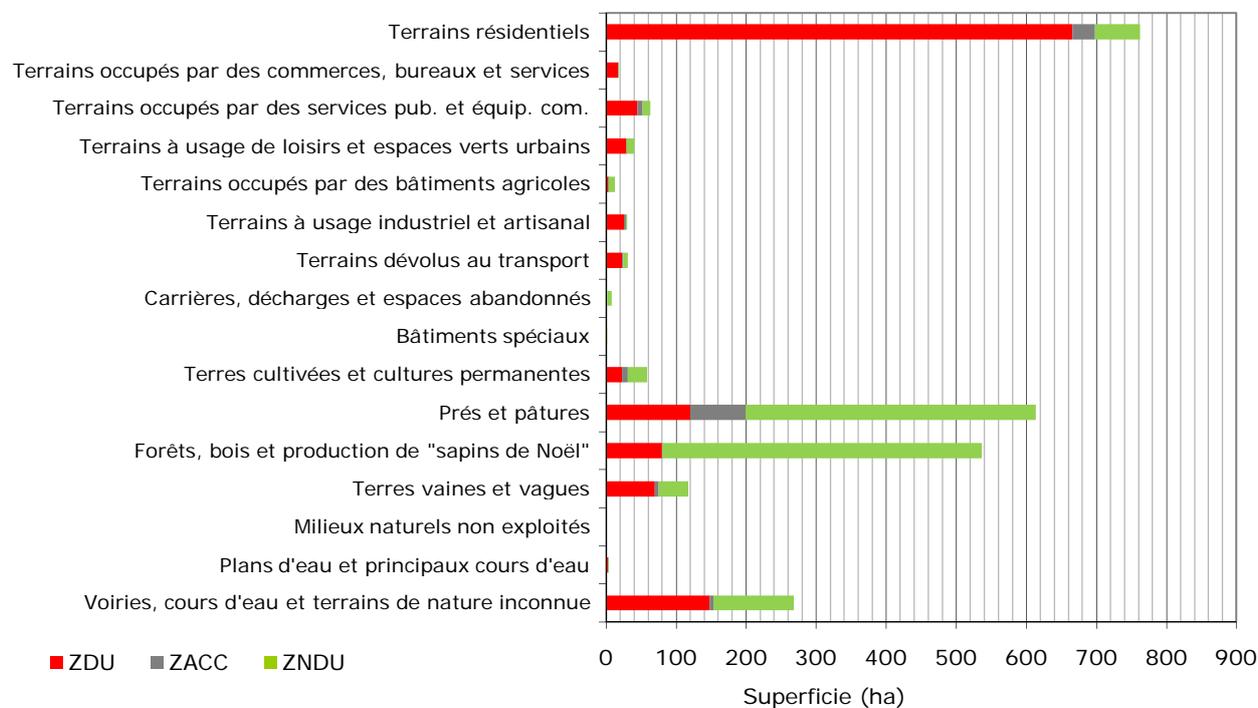
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	665	87,3	33	4,3	64	8,4	762
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	17	97,1	0,3	1,8	0,2	1,1	18
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	45	71,5	7,0	11,1	11	17,4	63
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	30	73,1	-	-	11	26,8	41
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	3,3	26,5	-	-	9,0	73,4	12
	Terrains à usage industriel et artisanal	25	84,7	3,1	10,2	1,5	5,1	30
	Terrains dévolus au transport	23	73,9	1,3	4,1	6,9	22,0	31
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,7	83,2	-	-	0,1	16,8	0,8
Sous-total	810	84,5	45	4,7	104	10,8	958	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	22	38,4	9,0	15,4	27	46,2	59
	Prés et pâtures	120	19,6	79	12,9	415	67,5	614
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	80	14,9	0,6	0,1	455	85,0	536
	Terres vaines et vagues	69	59,0	5,4	4,6	43	36,4	118
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	2,8	72,9	0,1	3,5	0,9	23,6	3,8
Sous-total	295	22,2	94	7,1	941	70,8	1.330	
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		148	55,1	5,9	2,2	115	42,7	268
<b>Total</b>		<b>1.252</b>	<b>49,0</b>	<b>145</b>	<b>5,7</b>	<b>1.159</b>	<b>45,3</b>	<b>2.556</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).